

# Préparation du Cadre de Partenariat Stratégique

Consultation sur le thème du Genre  
Rabat, le 23 septembre 2013

## Procès-verbal

Une consultation a été organisée, au bureau de la Banque mondiale à Rabat, en présence des représentants suivants du Groupe Banque mondiale : Michael Hamaide, Chargé des opérations Principal pour le Maroc, Diego Angel-Urdinola, Economiste senior, Dorothee Chen, Spécialiste Santé, Paul Prettitore, Spécialiste de la Réforme du Secteur public, Kamel Braham, Coordinateur de Développement humain pour le Maghreb, Daniela Marotta, Economiste senior, Abdul Gadir Barry, Consultant auprès de la Banque mondiale, Jean-Pierre Chauffour, Economiste principal, Ibtissam Alaoui, Chargée de Communication, et Fatiha Bouamoud, Assistante aux programmes.

Pour la liste des personnes et organisations ayant assisté à cette réunion, s'en référer à l'Annexe.

Un résumé des interventions lors de cette consultation est présenté ci-après. Ces interventions ont été regroupées par thèmes abordés et ne reflètent pas nécessairement un consensus de tous les participants. Les opinions et recommandations ici résumées reflètent les avis des participants à cette consultation, et seront pris en compte dans l'élaboration du projet de Cadre de Partenariat Stratégique selon leur pertinence et leur ordre de priorité.

### **REMARQUES GENERALES :**

- Le cadre légal et réglementaire mis en place en faveur de la femme peine à être renforcé, ce qui constitue un réel frein pour la promotion de la question du genre;
- Les femmes continuent d'être victimes de graves discriminations et aucune volonté politique ne vient changer cet état de fait ;
- Les programmes de développement axés sur la perspective du genre devraient adresser des thématiques plus pertinentes, avec des programmes adaptés aux besoins des populations locales qui feraient l'objet d'un suivi rigoureux.

## **Questions et Recommandations des participants :**

### **1. Cadre Légal et Réglementaire**

#### ***Cadre légal***

- La nouvelle Constitution a apporté des notions nouvelles et prometteuses pour la femme marocaine. Mais lorsque l'on prend conscience des réalités sur le terrain, on peut affirmer qu'il reste un long chemin à parcourir avant de mettre en œuvre l'esprit égalitaire et équitable de la Constitution.
- Les femmes continuent de souffrir de graves discriminations qui handicapent leur insertion et minimisent leur rôle : accès à la propriété, accès aux postes de responsabilité et au cercle de prise de décision politique etc.
- Les partis politiques continuent d'exclure les femmes du cercle de décision : la participation des femmes y est minime et les principes de la parité sont loin d'être respectés.
- Il existe une réelle divergence entre les textes juridiques et les pratiques résultant d'un manque de volonté de mettre en place les lois en vigueur et d'une société patriarcale où la question genre reste stigmatisée, d'où l'absence d'un système paritaire dans les domaines de prise de décision.
- Une loi contre la violence à l'égard des femmes reste toujours très attendue. Victimes de violences aussi bien dans les foyers que dans les lieux publics, les femmes sont désarmées et ne peuvent recourir à quasiment aucun mécanisme législatif pour défendre leurs droits.
- L'accès à la justice est une autre problématique pour les femmes : victimes d'intimidations et de harcèlements de toutes sortes lorsqu'elles viennent réclamer leurs droits, elles préfèrent abandonner toute revendication juridique.
- La mise en œuvre effective du code de la famille requiert une formation des magistrats dans le cadre de la nouvelle Constitution. (ex. droit d'héritage, accès des femmes à la propriété foncière et immobilière, mariage des mineures etc.)
- Les initiatives visant à promouvoir la question du genre sont nombreuses, mais le progrès sur le terrain ne sont pas perceptibles avec une législation de jure et de facto ne favorisant pas l'intégration de l'approche genre.

#### ***Activité publique et économique***

- La participation de la femme dans la vie publique reste très marginale et les mécanismes d'incitation sont peu nombreux.
- Une importante régression a été enregistrée en matière de participation de la femme dans le marché du travail et de son autonomisation économique. Les raisons de cette régression doivent être évaluées pour introduire des mesures telles qu'un meilleur accès aux services sociaux, la mise en place de crèches pour accueillir les enfants, mais aussi des programmes de formation qui appuieraient la réintégration de la femme dans le marché du travail.
- La participation des organisations de la société civile ainsi que la contribution du secteur privé constitueraient un atout majeur pour faciliter la réintégration de la femme sur le marché de l'emploi

- Les femmes actives, notamment en milieu rural, ne récoltent pas les fruits de leur dur labeur. En raison de normes culturelles ancrées, elles n'accèdent pas aux marchés et ne recueillent pas une compensation pour leur travail. Ces femmes doivent bénéficier de formations sur l'accès aux marchés et le marketing.
- La question de l'accès aux postes de direction et de responsabilité, continue de poser problème pour les femmes marocaines, notamment dans l'administration. Les mentalités continuent de peser lourd sur le destin professionnel des femmes.
- De nombreuses élues locales et employées du secteur public sont sujettes à des violences de toutes sortes. Il est important de mettre en place des mécanismes pour réprimer ce genre de comportements.
- Les femmes sont quasiment absentes des Conseils d'administration de plusieurs institutions et entreprises (ex. le conseil d'administration de la CNSS qui ne compte aucune femme)

## **2. Approche sectorielle**

### ***Evaluation des programmes***

- Les programmes axés sur le genre doivent être réévalués. Il serait nécessaire de dresser un bilan des programmes déjà mis en place pour optimiser les ressources.
- La budgétisation sensible au genre ne donne aucun impact visible sur le terrain.
- Les plans communaux de développement ne prennent pas en considération la question du genre et de l'insertion des femmes.
- Les politiques publiques doivent être réévaluées avec un suivi rigoureux. Les programmes doivent être adaptés aux besoins et contextes locaux et ce, plus particulièrement dans les zones rurales.
- Les bailleurs de fonds devraient assortir leur appui à des conditions de mise en œuvre de projets au niveau local favorables au genre.
- Il est nécessaire d'impliquer les hommes dans la question du genre pour pouvoir atteindre les progrès escomptés et ainsi franchir les barrières culturelles et redéfinir les constructions sociales.

### ***Education***

- Les jeunes femmes sont pénalisées dès leur jeune âge, en raison de l'abandon scolaire, massif parmi les petites filles, notamment celles en milieu rural.
- Il serait nécessaire de mettre en place des programmes d'éducation visant à promouvoir la question du genre dans le curriculum scolaire.
- Les ONG ont beaucoup à offrir en termes d'éducation et peuvent notamment assurer l'accompagnement des éducateurs dans la lutte contre les stéréotypes.
- La banque ainsi que d'autres institutions pourraient accompagner et appuyer ces initiatives à travers une canalisation de ressources et des programmes dédiés.

- Pour promouvoir la question du genre au niveau de l'éducation, il serait fondamental d'impliquer les jeunes hommes et femmes dans le processus éducatif. Pour ce faire, les éducateurs doivent eux-mêmes suivre une formation afin de ne pas répliquer les valeurs et normes qui leur ont été inculquées.
- Travailler avec les hommes en milieu rural représenterait un atout de taille. Ceci se ferait éventuellement via des formateurs dès le préscolaire.

## ANNEXE

### Liste des participants :

- Amina Belouchi, Experte sur la question du genre, UAF
- Saadia Saadi, Présidente, Association Al Amal Femmes
- Emma San Segundo, Chargée mobilisation des ressources, Care Maroc
- Sophie Perez, Directrice, Care Maroc
- Nissrine Bouhamidi, Chef de projet, Care Maroc
- Houria Alami Mchichi, Consultante
- Malika Jghima, Présidente, ADFM Casablanca
- Najate Bouzri, Membre, ADFM
- Itto Zeidguy, ESPOD
- Siham Zidal, Chargée de projet, Espace Associatif
- Mohamed Ennouhi, Président, IMDH
- Ilham Zttiri, Présidente, Réseau Femmes pour le Monitoring et le Networking

Ont également été conviés à cette consultation, mais n'ont pu faire le déplacement,

- AFEM
- Global Rights
- AMSED
- Association Jossour
- Association marocaine de lutte contre la violence à l'égard des femmes
- Association marocaine d'appui aux initiatives de développement
- AMDH
- Association Adala
- Fédération de la Ligue démocratique des droits de la femme
- Anaruz
- OMDH